

Le projet de budget gestion 2017 s'élève à 1218,7 milliards de Fcfa



[Le projet de loi de finances](#) gestion 2017 est adopté lundi par le gouvernement togolais. Selon un Communiqué du Conseil des ministres, les prévisions budgétaires s'équilibrent en ressources et en charges à 1 218,7 milliard de francs.

En effet pour 2017, les ressources sont estimées à 1218, 7 milliards contre 962, 8 milliards de francs CFA en 2016, soit une hausse de 26, 6 %. Les recettes budgétaires sont chiffrées à 806, 5 milliards de F CFA contre 750 milliards de FCFA en 2016 soit une hausse de 7, 5 %. Les recettes de trésorerie sont prévues à 412,2 milliards de F CFA en 2017 contre 212, 8 milliards en 2016 soit une augmentation de 93,7 %.

Les dépenses budgétaires de 2017 sont évaluées à 839,8 milliards contre 808,1 milliards de FCFA en 2016 soit un accroissement de 3,9%. Les charges de trésorerie sont évaluées à 378,9 milliards de FCFA en 2017 contre 194 milliards de FCFA en 2016 soit une augmentation de 95,3%.

Le budget est élaboré dans un contexte où le Togo compte entreprendre de nouvelles réformes structurelles et institutionnelles visant à renforcer l'assainissement des finances publiques.

Avec le budget 2017, le gouvernement togolais veut assurer la

maîtrise des grands équilibres macroéconomiques et budgétaires, ainsi que du redéploiement des dépenses d'investissements pour des marges de manœuvre favorisant la croissance inclusive, tout en maîtrisant le déficit.

En 2017, le taux de croissance prévisionnel du Togo est de 5 % avec un taux d'inflation estimé à 2,5 % du PIB.

L'Etat togolais compte élargir la base fiscale afin de desserrer l'étau sur les grandes entreprises. De nouvelles niches fiscales seront recherchées pour améliorer le taux de pression fiscale qui se chiffrerait à 22,1 % en 2017.

Conformément aux orientations de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), [le budget prévoit une croissance orientée vers les secteurs sociaux](#). 46,8 % des dépenses publiques seront consacrés aux secteurs sociaux.

Les actions seront mises en œuvre à travers le Programme d'Urgence pour le Développement Communautaire (PUDC). Le but est d'améliorer les conditions de vie des populations vulnérables en mettant un accent sur les infrastructures et la réduction de la pauvreté.